



# Le Cerclier 2016



*Bulletin municipal de Merry-la-Vallée N°21*



## GESTION MUNICIPALE

- 4 Travaux à l'église
- 8 Le clocher
- 9 Portes de l'église
- 10 Travaux routiers
- 13 Forêt communale
- 16 Lavoir du Crot
- 17 Eclairage public
- 18 Travaux divers
- 19 Skate-park

## ACTUALITÉS

- 20 Recensement 2016
- 21 Vie scolaire
- 22 Incivilités
- 23 Délinquance
- 24 Marcel POULET
- 25 L'Actu en bref
- 26 11 novembre

## VIE ASSOCIATIVE

- 27 Randonnée Sivu + comité des fêtes
- 28 Sauvegarde St-Félix
- 30 Reliance

## HISTOIRE LOCALE

- 32 A propos de l'église
- 35 MLV Centre sidérurgique
- 40 Centenaire 14-18

## PLUS D'INFO

- 42 Etat civil - Nouveaux arrivants
- 44 Nos artisans

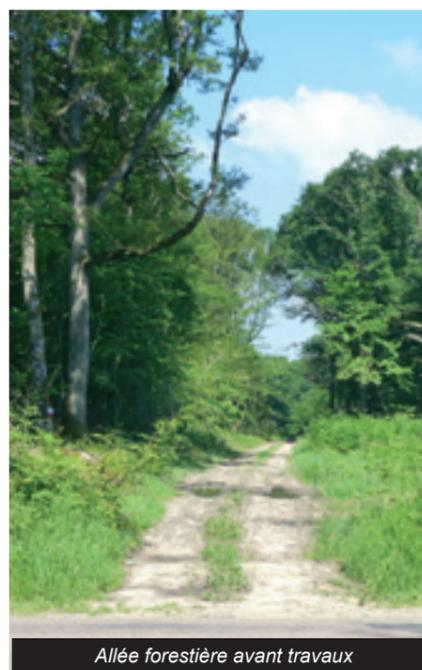
Réalisation : Guy PRÉVOST  
Conseiller infographie : Patrick MANIEZ  
Logo Cerclier : Marcel POULET  
Photo de couverture : Guy PRÉVOST  
Relecture : Anne-Marie POULET  
Impression: Starprint, Zone tecnosud  
66000 Perpignan  
Tirage : 280 exemplaires  
N° ISSN : en cours  
Dépot légal à la parution



Travaux à l'église



La croix et le raisin, un clin d'oeil à l'église Saint-Vincent sur la petite porte d'entrée latérale



Allée forestière avant travaux

## Editorial



Sculpture du linteau de la petite porte d'entrée de l'église. Ph. Sandrine ROUX

## Le mot du maire,

**A**vec la parution de ce nouveau bulletin municipal « le Cerclier » N°21, s'achève l'année 2016. Son contenu, relate l'ensemble des réalisations et travaux dans la commune ainsi que les activités et manifestations organisées par les associations.

Associations auxquelles nous devons apporter notre soutien, grâce à la participation de tous mais également par le soutien financier de la commune, ce qui a été fait cette année pour l'association « Reliance »

L'année 2016 a vu la réalisation de travaux conséquents avec la restauration extérieure de l'église et du clocher, qui s'avéraient bien nécessaires.

Mais nous n'en avons pas pour autant terminé avec cet édifice culturel. En effet des infiltrations d'eau apparaissent à l'intérieur ce qui indique l'état de vétusté de la toiture et que des travaux seront à envisager prochainement.

Une réception officielle des travaux sera réalisée aux beaux jours.

Cette année un effort important a encore été consacré à la voirie communale (50 000 € HT)

Il reste une dernière tranche à réaliser avec la rue de l'église, la rue des Huchons et la rue des Gains et nous en aurons terminé avec la réfection complète de la voirie et ensuite démarrer un nouveau cycle d'entretien normal moins onéreux.

Nous poursuivrons la restauration des bâtiments communaux en 2017 avec les travaux sur le lavoir de Bagin, (toiture, pignon ouest). Réfection de la toiture de la cantine. Travaux subventionnés à 30% du Hors Taxe par l'attribution de la DETR.

L'éclairage public ne sera pas oublié avec le remplacement de 20 lampadaires par des luminaires à LED.

D'autres projets, je l'espère seront élaborés en cours d'année mais leur réalisation dépendra de l'aide attribuée au financement.

Je vous laisse sans plus attendre, à la lecture de ce nouveau numéro du « Cerclier » réalisé par notre premier adjoint Guy PRÉVOST qui relate le travail du conseil municipal mais avec toujours une page d'histoire de notre village abondamment illustrée par nos érudits locaux : Anne-Marie et Marcel POULET et vous souhaite en cette fin d'année, en mon nom et au nom du conseil municipal nos meilleurs vœux pour l'année 2017.

Le maire,  
Roger CHARPY

# L'église Saint-Vincent

*Après 9 mois de travaux, une restauration extérieure très réussie du bâtiment grâce au savoir-faire de la S.A.T.R. et au suivi attentif des travaux par la mairie*



*L'enduit final du pignon d'entrée après un dégrossi. L'enduit est constitué d'un mortier de chaux teinté avec du sable jaune de Saint-Amand-en-Puisaye et appliqué manuellement. On remarque à droite le contrefort entièrement refait en pierre ; à gauche, seule la partie supérieure a été refaite*

**E**nfin, l'état de dégradation de l'extérieur de notre église n'est plus ! La municipalité est heureuse et fière d'avoir mis un terme à un état de vétusté qui ne faisait pas honneur à notre village.

Aujourd'hui, avec un bel enduit de chaux brossé, des contreforts refaits en pierres de taille, un portail restauré, un parvis accessible à tous, recouvert de dalles en pierre de Massangis et un clocher consolidé, l'église fait plaisir à voir malgré sa toiture à refaire.

Avec la restauration du bâtiment école-mairie sous le mandat précédent, notre centre bourg a retrouvé sa dignité et offre désormais un aspect plus agréable et chaleureux.

## Un bâtiment délaissé depuis longtemps

Notre modeste église n'offre pas une grande valeur architecturale contrairement à d'autres.

Les chanoines de la cathédrale d'Auxerre, autrefois seigneurs de Merry, ne firent jamais rien pour elle. De plus, Merry dépendait du diocèse de Sens. Ceci explique peut être cela ?

Les derniers travaux d'importance de maçonnerie remontent à 1900, date à laquelle le pignon au-dessus de la porte d'entrée menaçait ruine. Il fut démolit et refait sur un tiers de sa hauteur environ.

Depuis cette date, les municipalités successives laissèrent le bâtiment en l'état, se contentant d'un entretien minimum.

### 200 000 € TTC : Le coût final des travaux

Comme il fallait s'y attendre, des imprévus ont alourdi le devis initial de 161 000 €. En voici quelques exemples :

#### - Contreforts de chaque côté du portail

Au cours de l'avancement des travaux, il apparut que ces deux contreforts, partiellement en briques, dénaturaient l'ensemble, tous les autres étant restaurés en pierre de taille. Celui du côté droit fut démolit et remonté en pierre et les briques au sommet du second côté gauche remplacées par de la pierre.



*Réfection du contrefort situé à côté de l'entrée de la sacristie*



*Un échafaudage difficile pour atteindre le pignon est*

**- Pose de gouttières sur la sacristie**

L'opération s'avéra plus onéreuse que prévu car la sablière était complètement pourrie. Son changement nécessita le démontage de la couverture sur une hauteur d'1,50 mètre environ et dévoila son état de vétusté.

**- Le clocher**

Les dégâts occasionnés par les infiltrations d'eau dans le mur ouest n'avaient pu être estimés en raison de leur hauteur. De plus, profitant de la présence d'un échafaudage, tous les zincs assurant l'étanchéité de la maçonnerie furent changés par mesure de prévention.

**Des travaux sans architecte**

Pour réduire la facture finale, le monument n'étant pas classé monument historique, la mairie ne fit pas appel à un architecte.

Le maire et l'adjoint se chargèrent de ce travail à savoir : la constitution du dossier destiné aux entreprises (relevé de cotes, plans, calcul des surfaces, estimation du volume de pierre à changer, établissement des clauses particulières, etc.), des appels d'offres, des dossiers de subvention et du suivi des travaux.

Un gros travail qui permit une économie de frais d'honoraires d'architecte de 20 000 € environ.

G.P



Démontage partiel de la couverture pour changer la sablière pourrie



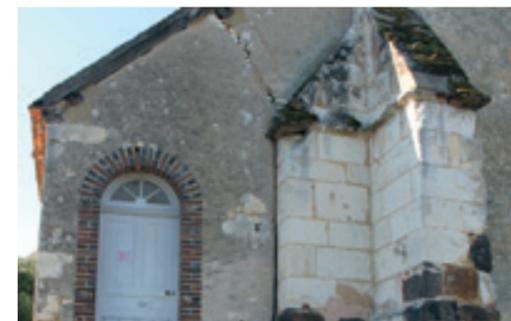
Remplacement des pierres d'encadrement du portail rongées par le temps



Réfection du parvis en pierre de Massangis avec mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

# "Avant / Après"

Quelques images...



# Le clocher

Il était temps d'intervenir...



Remplacement des pierres gelées  
A gauche, on remarque le trou laissé par les briques qui se sont écroulées en l'absence de joints et de liaison avec le mur arrière

La façade ouest du clocher, exposée aux intempéries, était en mauvais état au-dessous de l'horloge. Chacun pouvait le constater à partir du sol mais ce n'est qu'après l'installation de l'échafaudage que l'origine des dégradations a pu être constaté.

Le parement en silex du mur du deuxième étage était décollé de plusieurs centimètres de la partie en pierre, ce qui expliquait la présence d'un « ventre » et le déplacement des grès.

Dans l'espace entre le mur et son parement se trouvaient des racines d'arbre et de plantes !



AVANT : Des pierres gelées, la végétation s'est installée dans les joints, une pierre remplacée par du ciment sous l'horloge...

## Un défaut d'étanchéité

Ce problème résultait de l'infiltration des eaux de pluie due à un zinc complètement hors d'usage qui n'assurait plus l'étanchéité de la maçonnerie.

L'eau s'infiltrait aussi par des joints de briques vides. Certaines n'étaient plus scellées et s'écroulèrent lors du changement des pierres de taille gelées sous l'horloge. On comprend mieux l'humidité permanente constatée depuis très longtemps dans le mur à l'intérieur du clocher.

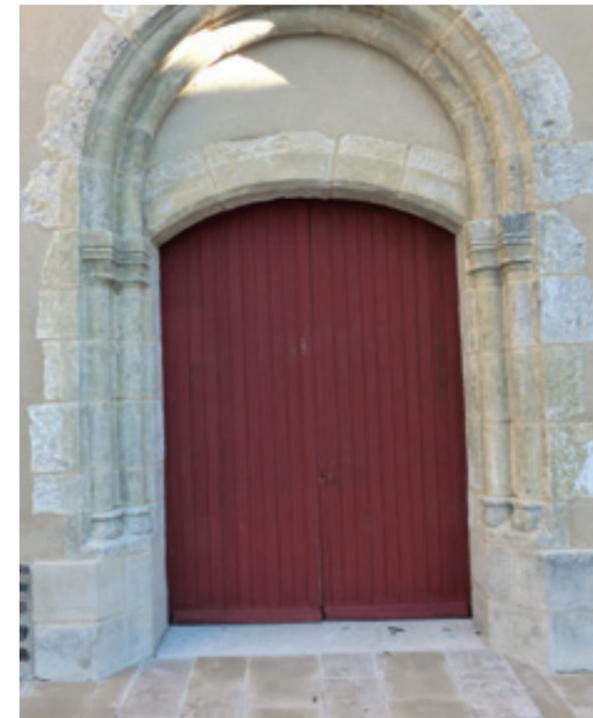
Après réparation du mur, décision fut prise de changer tous les zincs du clocher, ainsi les générations futures devraient être tranquilles pour de nombreuses années.



APRES : Des pierres de taille remplacées, un zinc tout neuf, des joints refaits. L'étanchéité du mur est désormais assurée

# Les portes de l'église

Une peinture à l'ocre dans la tradition locale



Les pierres érodées du portail ont été changées et vieillies artificiellement

## ROUGE "SANG DE BOEUF"

C'est la couleur retenue pour repeindre les portes de l'église après le conseil de M. CHAMPMARTIN, technicien des Bâtiments de France en poste à Auxerre (couleur adoptée par beaucoup de cathédrales) Marcel POULET, éminent spécialiste de l'ocre, suggéra l'utilisation d'une peinture à base d'ocre rouge, peu coûteuse à fabriquer et écologique. Cette proposition originale fit l'unanimité.

Seul inconvénient, cette peinture doit s'appliquer sur un bois nu d'où le sablage réalisé par une entreprise de Crain.

Marcel POULET fabriqua la peinture. Une équipe composée de Marcel, du maire, de l'adjoint et de l'employé communal appliquèrent la peinture en deux couches. Avec une nouvelle couche dans 2 ans, les bois seront protégés pour 10 ans (jusqu'en 2028)



## LA RECETTE\* POUR 5 KG DE PEINTURE (15 M<sup>2</sup>)

### Ingrédients

- 3,2 litres d'eau
- 260 g de farine de blé ou de seigle
- 1 Kg de terre colorante (ici ocre rouge)
- 100 g de sulfate de fer\*
- 0,4 litre d'huile de lin
- 4 cl de savon liquide (ou une poignée de savon de Marseille râpé)

\* Antimousse pour les pelouses, disponible en jardinerie

### Préparation (une heure)

- Diluer la farine dans 20 cl d'eau
- Ajouter 3 litres d'eau et porter à ébullition
- Laisser cuire en mélangeant pendant 15 minutes
- Ajouter ensuite le pigment et le sulfate de fer
- Faire cuire en continuant de mélanger pendant 15 autres minutes
- Ajouter l'huile de lin. Faire cuire en continuant de mélanger pendant 15 autres minutes
- Ajouter le savon pour favoriser l'émulsion de l'huile de lin
- Laisser refroidir, la peinture est prête à l'application
- Diluer avec de l'eau si la peinture est trop épaisse

\* Recette mise au point par l'Association "Terres et couleurs" dirigée par Félicien CARLI, architecte et qui a réalisé de nombreuses opérations en Bourgogne (portes de granges, églises, etc...)

# Travaux routiers

*Remise en état de la voirie dans les hameaux des Naudins, Creuzilles, Vaux, les Grangées, la Fumée ainsi que la route de Parly et la rue de Guervin*



Recouvrement de la voie par du goudron à haute température avant l'épandage du gravillon

Cette année la réfection du réseau routier s'est concentrée sur tout un secteur situé au sud de la commune. Ce secteur avec beaucoup de hameaux à faible densité de population en avait grand besoin.

Mises à part quelques reprises ci et là, il y a bien longtemps que des engins de travaux publics n'avaient œuvré dans le secteur !

Ainsi, grâce à la gestion rigoureuse des finances communales qui permet de dégager des excédents importants, notre pari de redonner à la commune un réseau routier digne de ce nom sera bientôt réussi.

C'est une source de satisfaction pour la municipalité qui travaille depuis 2008 à atteindre cet objectif.

## LES TRAVAUX 2016 CONFISÉS À EUROVIA

C'est la première année que cette entreprise remporte le marché de la voirie et nous sommes très satisfaits des prestations fournies, reprofilage et gravillonnage, avec des chefs d'équipe ouverts au dialogue et attentifs à nos remarques. Toutefois, l'aspiration des gravillons résiduels a été trop tardive.

Quant au dérasage des accotements et curage de fossés, le résultat est parfait grâce au sérieux de l'entreprise sous-traitante ROUSSELAT Travaux Publics (R.T.P.) de Diges.



Deux camions gravillonneurs suivent de près, en marche AR, celui qui vient d'épandre le goudron avant que ce dernier ne refroidisse

## VOIES REFAITES EN 2016

- VC1 : route de Parly depuis la Fumée jusqu'à limite de Parly

Curage de fossés et remplacement de buses bouchées en traversée de route assainiront le secteur au niveau de l'embranchement avec la route des Naudins (VC26).

- VC4 : de la route de Parly (VC1) au sentier des Naudins

Protection de l'enrobé existant par un revêtement mono-couche 4/6 après reprise des déformations au niveau de la mare de Vaux

- VC4 : de la croix de Saint-Marc à la D22 (rue de Guervin)

- VC26 : de la route de Parly (VC1) à Creuzilles

Route très dégradée... qui nécessitait un sérieux ralentissement pour franchir un dos d'âne formé par la grosse racine d'un arbre !

- VC 24 et 25 : du hameau des Grangées aux Colins

- VC27 : voie desservant le hameau de Creuzilles



La racine d'un arbre à l'origine d'un dos d'âne, redoutable pour les amortisseurs, sur la route des Naudins est enfin arrachée.

Elle a nécessité une reprise en profondeur de 8 m<sup>2</sup> !



G.P.

Reprofilage manuel sur la VC4 à la Fumée, près de la mare de Vaux

**LES TRAVAUX EN CHIFFRES**

- **50 000**  
Coût des travaux en €
- **4,1**  
Km de routes refaites
- **15 138**  
m<sup>2</sup> revêtus en mono-couche
- **1410**  
ml de fossés creusés
- **4869**  
ml d'accotements dérasés
- **1**  
Traversée de route refaite
- **74**  
Tonnes de grave émulsion pour le reprofilage manuel



Curage de fossé route de Parly



Dérasement d'accotement aux Naudins

**1150 m<sup>3</sup> DE TERRE ÉVACUÉS !**

96 bennes de 12 m<sup>3</sup> ont été nécessaires pour évacuer la terre provenant du dérasement des accotements et du curage des fossés. C'est un record ! Il montre le triste état de la voirie dans le secteur. Dorénavant, l'écoulement des eaux pluviales sera correctement assuré.

Merci aux agriculteurs qui ont accepté la plus grande partie de cette terre dans leurs champs. Une autre partie servit à boucher des trous dans les chemins des Noues, des Patouillats et des Prés Moïnot. La terre argileuse fut mise en décharge.

# La forêt communale

*Nouvelle route forestière pour une amélioration du patrimoine forestier*



**Favoriser l'accès aux parcelles**

Par délibération du 22 janvier 2015, le conseil municipal prévoyait la création d'une route forestière empierrée avec une place de retournement.

Cette nouvelle route empierrée, longue au total de 260 mètres, part de la route départementale D955 en direction de l'ouest et se termine par une place de retournement pour desservir sept parcelles de notre forêt. Elle emprunte la ligne sommière actuelle.

Ces importants travaux d'infrastructure, qui s'ajoutent à la route forestière créée en 2009, sont une amélioration du patrimoine forestier communal pour les générations futures.

Ils sont destinés à compléter la desserte de la forêt communale, pour favoriser l'accès aux parcelles, difficilement accessibles aujourd'hui par les engins forestiers, tant pour leur entretien que pour valoriser les coupes futures.

**Assurer la sécurité routière**

Le chargement de bois en bordure de routes est très dangereux pour la sécurité routière, en particulier sur des départementales.

Une place de retournement en bout d'allée permet aux grumiers de pénétrer en forêt pour charger le bois et d'effectuer un demi-tour pour repartir.



Nivellement des cailloux



La réception des travaux : (de droite à gauche) Rémi MAILLARD agent ONF responsable de notre forêt, le maire, Philippe PICHON responsable ONF et un représentant de la société BOUJEAT

### Des aides de l'Union Européenne

Ces travaux dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'ONF ont été réalisés par la société BOUJEAT de Nitry et sont maintenant achevés.

La dépense totale s'élève à 17 025,75 € HT.



UNION EUROPÉENNE  
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

#### EN CHIFFRES

|                           |                            |
|---------------------------|----------------------------|
| <b>17 025 €</b>           | Coût H.T.                  |
| <b>50%</b>                | Subvention U.E.            |
| <b>260 m</b>              | Longueur route forestière  |
| <b>1325 m<sup>2</sup></b> | Surface de géotextile posé |
| <b>650 m<sup>3</sup></b>  | Volume de cailloux         |

Elle est subventionnée, à hauteur de 50% du coût hors taxes réalisé, par l'Union Européenne, l'Etat et le Conseil régional de Bourgogne, par l'attribution d'une aide du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), au titre du programme de développement rural de Bourgogne pour les « investissements dans les dessertes forestières et voies stratégiques d'accès aux massifs forestiers » ; l'autofinancement de cette opération étant assuré par le produit de ventes de bois.

G.P.



Busage d'entrée en bordure de la départementale D955

### Vente de chênes 2016 : Adjugé à 24 825 € !

Conformément au plan d'aménagement 2013-2033, des bois des parcelles 1 et 2 ont été vendus aux enchères du mois de juin (voir planning sur le Cerclier 2013).

A ces bois s'ajoutaient ceux se trouvant sur l'emprise des allées forestières prévues en 2017 dans les parcelles 29, 30 et 34.

La hausse des cours du marché amorcée en 2015 semble se confirmer.

#### EN CHIFFRES

|             |   |
|-------------|---|
| <b>184</b>  | Arbres prélevés                             |
| <b>174</b>  | Nombre de chênes                            |
| <b>10</b>   | Nombre de hêtres                            |
| <b>289</b>  | Volume prélevé en m <sup>3</sup>            |
| <b>87</b>   | Prix du m <sup>3</sup> en euros             |
| <b>9,93</b> | Superficie des parcelles 1 et 2 en hectares |



Des acheteurs salle Vaulabelle à Auxerre lors de la vente aux enchères du mois de juin (Photo : Emmanuel POULET)

### Les chênes, ça pousse pas tout seul !

Encore des travaux sylvicoles d'entretien dans la parcelle 13



Travaux réalisés par l'entreprise SELLIER de Clamecy. Bien que monté à l'arrière, le broyeur travaille devant grâce à un tracteur à conduite inversée...

La régénération de la forêt par coupe rase a été abandonnée dans le nouveau plan d'aménagement voté par le conseil en 2013.

Fort heureusement, seules les parcelles 11 et 13 furent coupées à blanc car maintenant il faut assumer les conséquences financières de ces décisions hasardeuses prises au début des années 2000.

Dans la parcelle 13 prolifèrent trembles et bouleaux, avec des pousses de plus d'un mètre par an, qui étouffent les jeunes semis de chênes.

Cette année encore, les cloisonnements ont dû être broyés et les semis de chêne dégagés une nouvelle fois. Sans l'aide de l'homme, pas de chênes pour les générations futures !

Coût de l'opération : 4050 € HT



Nos efforts financiers finiront-ils par être payants ?

De jeunes chênes commencent à émerger au-dessus des espèces envahissantes

### Parcelle 32



Les bois de cette parcelle, vendus il y a plusieurs années, sont enfin coupés. Une amende infligée par l'ONF a convaincu l'acheteur de passer à l'action ! Les cloisonnements datent des affouages 2009/2010...

(Pour situer les parcelles, se reporter au Cerclier 2013 p 12)

Ci-contre : Abattage d'un chêne dans la parcelle 32

# Lavoir du Crot

La restauration est terminée et les abords aménagés



**S**auver de la ruine notre petit patrimoine rural était un de nos engagements électoraux. Après le lavoir de Guervin, c'est maintenant chose faite pour le lavoir du Crot. Ce témoin d'un mode de vie disparu et bientôt oublié apporte désormais au hameau du Crot un environnement beaucoup plus agréable pour ses habitants.

### Les travaux

Le gros œuvre a été réalisé fin 2015 par l'association EMERAUDE (voir Cerclier 2015).

L'employé communal se chargea des finitions, joints de briques et menus travaux.

L'entreprise de travaux publics MICHALIK réalisa l'aménagement des abords en fin de l'été, terrassements tardifs dus à une année très pluvieuse.

Pour terminer, du gazon a été semé à l'automne.



G.P.

AVANT



APRÈS..



Terrassement des abords au cours de l'été

# Eclairage public

Des luminaires à LED\* font leur apparition et remplaceront progressivement les ampoules sur tout le réseau



Démontage d'un vieux lampadaire avec ampoule

**A** l'exception du centre bourg, le réseau d'éclairage public est vieillissant. Sa fiabilité diminue et le changement d'ampoules est très onéreux en raison du coût excessif des frais de déplacement facturés par les entreprises spécialisées.

### Des lampes interdites

Depuis le 13 avril 2015, la commercialisation des lampes à vapeur de mercure est interdite... mais elles seront encore disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Elles équipent une grande partie de nos lampadaires. Cette année, 15 lampes étaient à changer.

Le conseil municipal décida de les remplacer par des luminaires LED estimant inutile de poursuivre avec une technologie obsolète et condamnée.

A l'avenir, chaque année un secteur de la commune verra ses vieux lampadaires remplacés par des LED. A terme, le réseau sera complètement rénové.

### Economie et environnement

Les LED, peu gourmandes en énergie, sont source d'économies, à rapprocher toutefois avec l'investissement réalisé. L'amortissement est rapide en ville où les lampes sont allumées toute la nuit.

A Merry, l'économie sera minime mais il restera la qualité de la lumière émise et la fiabilité du réseau grâce à du matériel neuf.

Autre avantage des LED, la limitation de la pollution lumineuse. En éclairant le sol et pas le ciel, ce système d'éclairage préserve la qualité du ciel nocturne et la richesse de la biodiversité

G.P.



Un luminaire à LED

En matière d'éclairage public, le syndicat départemental d'énergie de l'Yonne (SDEY) conseille et accompagne les communes du diagnostic jusqu'à la réalisation.

Il a subventionné cette année le remplacement de nos 15 points d'éclairage à hauteur de 60%. Espérons qu'il en sera de même les années suivantes...

\*LED : En français DEL (Diode à Eclairage Luminescent)

# Travaux divers

Des chemins communaux rendus à la circulation



Le chemin communal reliant le chemin du Crouvillers à celui des bois Jarry, au dessus du lavoir du Crot était devenu impraticable aux engins agricoles. De grosses branches, très basses rendaient impossible son entretien à l'épareuse ou au lamier. Durant l'hiver l'employé communal dégagea ce chemin. La présence d'un talus fortement pentu et la grosseur

du bois rendit le travail difficile et nécessita beaucoup de temps. La perspective à partir du lavoir du Crot, tout juste restauré, s'en trouve ainsi améliorée.

Le chemin du Verger Bouquet aux Davids fut lui aussi dégagé.

## Salle des fêtes : Mise aux normes de l'installation électrique

La construction de cette salle s'acheva en 1988, il y a 28 ans. Le tableau électrique ne répondait plus aux normes actuelles exigées pour un bâtiment recevant du public. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise ADELEC de Tonnerre pour un montant de 5500 € HT.

La signalisation lumineuse pour une évacuation d'urgence a également été changée. Dépense sans doute un peu superflue au vu de la disposition de la salle des fêtes mais mieux vaut respecter les normes en ce domaine.



# Skate-Park

## Le point sur une polémique où l'intérêt général passe au second plan

Une pétition orchestrée par quelques un(e)s est parvenue en mairie. Elle s'oppose à la suppression du skate-park à l'arrière de la salle des fêtes, et donc indirectement à la construction d'un bâtiment pour ranger les matériels communaux (pétition signée par des enfants et des personnes extérieures à la commune !)

Après toute cette agitation organisée par un petit clan, pour une affaire relativement mineure, une mise au point s'impose.

### Un bâtiment indispensable et urgent

Le sous-sol de la salle des fêtes est totalement inadapté au stockage du matériel utilisé par l'employé communal. Trop petit, avec une porte d'entrée d'une hauteur de 2 mètres, il rend impossible le renouvellement d'un tracteur vieux de 30 ans et usé jusqu'à la corde. Sa puissance (20 CV) est beaucoup trop faible pour entraîner un broyeur d'accotement adapté à l'entretien de nos 25 kilomètres de voirie. De plus, le fourgon, le minibus, la lame de déneigement ne peuvent être mis à l'abri. Du matériel est même stocké dans une commune voisine et les associations n'ont pas d'endroit pour ranger leur matériel.

Il est urgent de mettre un terme à cette situation et d'en finir avec les tergiversations qui durent depuis des décennies à propos de ce local.

### Où implanter ce bâtiment ?

Considérant les rares terrains à bâtir propriété de la commune ;  
 Considérant qu'il est hors de question de bâtir un hangar au centre bourg près de l'église pour des raisons environnementales évidentes ;  
 Le conseil municipal n'avait guère le choix et a décidé d'implanter ce bâtiment à l'arrière de la salle des fêtes où se trouve le skate-park.  
 Il sera attenant au jardin de la propriété voisine et en bordure de route. Situé dans un creux, d'une faible hauteur (3,5m) et enterré d'un mètre à l'arrière, il sera invisible du centre bourg et des entrées de pays sur la D22. Son impact environnemental sera très faible.

### Un skate-park, pour quoi faire ?

Le futur bâtiment empiète de 2 mètres sur la partie bitumée du skate-park d'où la nécessité de démonter ses trois éléments présents sur le terrain.  
 Un skate-park est un endroit équipé pour pratiquer de manière acrobatique le skateboard (planche à roulettes). Or depuis son installation en 2005, aucun ado, planche aux pieds, n'a jamais pratiqué ce sport. Autrement dit, cet équipement en tant que tel est inutilisé et ne répondait à aucun besoin.  
 Alors où est le drame et pourquoi un tel tollé de la part de certain(e)s ?  
 On peut légitimement se demander si cette réaction démesurée ne cache pas d'autres arrières-pensées ?

### Aire de jeux ?

En fait, le skate park ne servant à rien a été détourné de sa vocation initiale et s'est transformé au fil du temps en une sorte de terrain de jeu où une garde d'enfant et de rares parents emmènent parfois leurs jeunes enfants pour faire du vélo et se détendre. (Il sert aussi aux jeunes ados de base de départ pour commettre leurs incivilités).  
 Il importe de savoir de quoi l'on parle pour ne plus entretenir la confusion entre skate-park et aire de jeu pour enfants  
 Le hangar sera loin d'occuper tout le terrain, il restera beaucoup d'espace à l'avant avec une surface bitumée agrandie. Rien n'empêchera donc les enfants de continuer à y jouer et faire du vélo sous la surveillance des parents.

### Et pour demain ?

Il est vrai qu'un terrain de jeux, un lieu de détente et de rencontre manque sur notre commune. Le terrain situé en face de l'église semble tout indiqué pour cela.  
 Clos par sécurité, il pourrait devenir un jardin public. Arboré, avec des allées, un abri ouvert, des bancs et des jeux pour enfants, il serait un lieu de rencontre idéal pour petits et grands, idéalement situé au cœur du village.  
 Quant aux trois modestes éléments (en mauvais état) du skate-park, ils peuvent facilement être remontés ailleurs.

Guy PREVOST, 1<sup>er</sup> adjoint

# Recensement de la population 2016

Une population réelle de 377 habitants, soit une perte de 32 habitants en cinq ans



## LES CHIFFRES

| ANNÉE DE RECENSEMENT     | 2011 | 2016 |
|--------------------------|------|------|
| Nombre réels d'habitants | 409  | 377  |
| Adresses d'habitation    | 253  | 254  |
| Résidences principales   | 175  | 172  |
| Résidences secondaires   | 58   | 61   |
| Logements vacants        | 18   | 24   |

| ANNÉE 2016                 |     |
|----------------------------|-----|
| Population municipale*     | 403 |
| Population comptée à part* | 15  |
| Population légale          | 418 |

Notre village enregistre une perte de 8% de sa population réelle depuis le dernier recensement de 2011. Ce résultat était plus ou moins prévisible compte tenu du vieillissement de la population qui se traduit par des naissances peu nombreuses, beaucoup de décès (Il suffit de lire la rubrique « Etat civil » du Cerclier) et des personnes résidant désormais en maison de retraite.

### Les tendances

Les chiffres montrent que le nombre de résidences secondaires et de logements vacants est en hausse. Autrement dit moins de maisons inoccupées sont proposées à la vente et moins de personnes achètent pour en faire une résidence principale. Merry est-il atteint par le phénomène de désertification des zones rurales ou le résultat du recensement 2016 n'est-il qu'un accident de parcours ? Le recensement 2021 nous le dira...

### Population légale et population réelle...

La population légale détermine le montant de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat aux communes. Elle est la somme de la population municipale et de la population comptée à part et varie chaque année. Elle résulte de savants calculs totalement incompréhensibles par l'INSEE !  
Moins d'habitants, moins de dotation !

G.P.

\* Pour en savoir plus sur les catégories de populations, consulter le site « insee.fr » à la rubrique Recensement de la population.

# Vie scolaire

## Fermeture d'une classe à la rentrée de septembre



Madame Priscilia MANGIN d'HERMANTIN

L'inspection académique a décidé la fermeture d'une classe sur le regroupement pédagogique du Vrin qui réunit les communes de Merry-la-Vallée, du Val d'Ocre (commune nouvelle), Sommechaie et des Ormes.

Après cette mauvaise nouvelle, il restait à choisir la commune qui perdrait une classe sachant que Sommechaie ne possède déjà plus d'école. Les membres du SIVOS décidèrent de fermer une classe à Merry-la-Vallée pour éviter la fermeture de l'école des Ormes. La fermeture d'une école est dramatique pour un village et aggrave encore la désertification de zones rurales où tous les services publics ont disparu.

Il ne reste donc plus que trois classes d'enseignement primaire sur le regroupement pédagogique, une à Merry, une à Saint-Aubin et une aux Ormes.

La conséquence est une augmentation de l'effectif par classe. Aujourd'hui, notre classe comprend 25 élèves de CM1 et CM2 contre 21 à 22 l'année dernière

Madame Priscilia MANGIN d'HERMANTIN continue d'enseigner dans notre école mais son mari Florent a du nous quitter une deuxième fois pour rejoindre un nouveau poste à Lindry.

### Répartition des élèves

|             |                 |             |
|-------------|-----------------|-------------|
| Les Ormes   | 9 CP + 16 CE1   | = 25 élèves |
| Saint-Aubin | 15 CE2 + 10 CM1 | = 25 élèves |
| Merry       | 9 CM1 + 16 CM2  | = 25 élèves |

### Activités pédagogiques

Depuis la rentrée, deux sorties ont été organisées pour les enfants :  
- Une visite au musée d'histoire naturelle d'Auxerre qui permet de concrétiser le thème des poisons étudié en classe et  
- une participation au cross du collège à Aillant-sur-Tholon où une fille se distingua en remportant une course. Toutes nos félicitations.



Une belle médaille pour la championne

G.P.



Une visite studieuse au musée d'histoire naturelle d'Auxerre

# Incivilités

## Conteneurs à verre



Un spectacle désolant

Pratiquement chaque semaine, l'employé communal doit évacuer des déchets déposés au pied des conteneurs rue d'Egleny. Ce n'est pas la première fois que nous faisons appel au civisme dans ces colonnes, sans grand succès hélas ! Le mal semble incurable.



Qui va introduire ce verre à l'intérieur et évacuer les cartons ?

En revanche, certains administrés ont bien compris à quoi servent ces conteneurs mais doivent souffrir de fatigue chronique. Ils se contentent de déposer leur verre à recycler en vrac ou dans des cartons sur le sol. Il y aura bien quelqu'un pour se charger du reste...

## Lampadaires vandalisés

Les cinq lampadaires de la rue de Guervin, situés de chaque côté de la salle des fêtes, ont été détruits à l'aide de projectiles de nature indéterminée. Ces agissements sont l'œuvre d'ados dont on ne compte plus les actes de vandalisme autour du skate-park, leur lieu de réunion favori.

A la nuit tombée, en ce lieu isolé, ces petits casseurs peuvent commettre leurs forfaits en toute tranquillité. Les lampadaires ont été remplacés.



## Lavoir de Guervin

Un terrain de jeu apprécié de nos chers ados ! Après la restauration, les briques jonchant le sol ayant disparu, ils s'en prennent maintenant à la toiture. Le jeu favori consiste à démonter des tuiles et à les jeter dans le lavoir.

D'autre part, une lourde dalle en béton recouvrant la fontaine a été soulevée et cassée (photo ci-dessous)



# Délinquance

## Voiture brûlée sur la place Henri CHAMVRES



Dans la nuit du 4 mai, des explosions réveillèrent quelques Merrillons : des pneus venaient d'éclater suite à l'incendie volontaire d'un véhicule stationné sur la place. Cette voiture volée appartenait à un gendarme dont le domicile avait été cambriolé et vandalisé quelque temps auparavant.

A notre connaissance, le ou les auteurs de cet acte de malveillance n'ont pas été retrouvés. Fort heureusement, le feu ne causa pas de dégâts au mur de l'église enduit la veille. Quelques mois plus tôt, un autre véhicule volé avait déjà été incendié sur la commune, au-dessus du chemin de la Mouotte.

## Un réservoir vidé

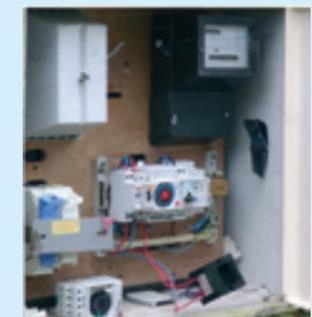
Dans la nuit du 4 octobre, le réservoir de carburant du minibus stationné en face de l'église sur la place a été crevé. Tout le gas-oil s'est répandu sur la place et par malchance le plein venait d'être fait. On suppose qu'il s'agit d'une tentative de vol de carburant par des amateurs qui aurait mal tourné, à moins qu'il ne s'agisse d'un acte de malveillance. En attendant, le remorquage, la réparation et un nouveau plein ont coûté 400 € à la commune.



## Une armoire de commande vandalisée

L'éclairage public n'est pas épargné non plus malgré les risques d'électrocution. Une armoire de commande a été forcée au Chêne et l'interrupteur crépusculaire arraché ainsi que sa liaison avec le capteur de luminosité.

On se demande qui a pu avoir une idée aussi saugrenue, sans doute un esprit un peu dérangé ?



# Marcel POULET

## Une rétrospective de l'artiste



Vue de l'exposition à l'étage du musée

Le musée Jean-Larcena, de Saint-Aubin-Château-Neuf, commune déléguée du Val d'Ocre, a accueilli une superbe rétrospective de Marcel POULET du 14 août au 1<sup>er</sup> octobre. Le visiteur a pu admirer une partie de ses œuvres de 1960 à nos jours.

Tout ce que j'ai réalisé dans ma carrière n'a pu être représenté ici, expliqua le peintre, graveur, historien et "réinventeur" de la technique de peinture à la colle et aux ocres locales.

Cette exposition a été réalisée à partir de ce que j'ai encore dans l'atelier. En outre, les œuvres sur papier –dessins, aquarelles, sérigraphies- ne sont pas présentées mais la cinquantaine de médailles que j'ai gravées et fondues est exposée.

Marcel Poulet a mis fin à son activité professionnelle, se limitant à quelques participations « en amateur ». Cependant les admirateurs et curieux peuvent retrouver une bonne évocation de son œuvre sur Internet :

Sur Google taper : Marcel Poulet puis : un peintre d'ocre en son pays. Cliquer sur la petite reproduction dans la colonne de droite pour accéder à la galerie virtuelle (145 images reproduisant peintures, dessins, médailles, sérigraphies depuis la fin des années 1950)



Une des toiles exposées : Les moissons à Merry (1962)

## Manifestation canine

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la délégation de Bourgogne du Spaniel Club Français par l'intermédiaire de sa déléguée, Monelle CHARPY a organisé sa réunion à Merry-la-Vallée le 17 Juillet.

Pas moins de 50 personnes accompagnées de leurs amis à 4 pattes ont fait le déplacement des départements de la Bourgogne mais également d'autres régions.

Cette manifestation permet de se retrouver entre amoureux de la race des spaniels qui comprend 8 variétés (cocker anglais, cocker américain, springer anglais, springer gallois, Irish water, clumber, field spaniel, sussex spaniel)

A cette journée 5 variétés sur 8 étaient présentes. C'est aussi l'occasion de faire passer des épreuves de chasse à ces chiens qui sont tous des chiens de chasse.

- Tout d'abord le T.A.N (Test d'Aptitude Naturel) qui permet de déceler les aptitudes à la chasse des jeunes sujets à partir de 6 mois, sur caille.



Une participante et ses chiens

Vient ensuite le Field d'initiation qui permet au chien et au maître de se tester en condition de concours Field Trial sur petit gibier (perdrix, faisans, etc.) avec des règles d'obéissance, de conduite et rapport du gibier obligatoire sous l'œil d'un juge de Field Trial.

Tous les participants ont apprécié cette journée conviviale, sous un beau soleil et beaucoup d'entre eux se sont donnés rendez-vous l'année prochaine.

R.C.

# L'actu en bref

## Le Galopin ferme définitivement ses portes le 31 décembre

La demande de M. RIABOFF, le bail du multicommerce a été résilié le 31 juillet 2016 mais il a souhaité occuper les lieux jusqu'au 31 décembre, proposition acceptée par le conseil municipal.

Multicommerce de nom car excepté quelques baguettes vendues après l'ouverture en 2007, les promesses initiales n'ont pas été tenues.

M. RIABOFF a fait d'autres choix qui lui ont sans doute permis de résister à la conjoncture économique difficile de ces dernières années.

### Quel avenir pour le bâtiment ?

Une repreneuse s'est manifestée et a présenté son projet devant les membres du conseil lors de la réunion du 13 septembre.

Elle envisage de poursuivre l'activité de restauration avec une cuisine familiale à des prix modérés et elle occuperait le logement à l'étage.

A ce jour, rien n'est officialisé et devant la difficulté à rentabiliser ce genre d'activité dans nos campagnes, il faut rester prudent.



Nous en saurons plus en 2017, nous verrons si ce projet se concrétise. C'est bien sûr le souhait de la municipalité qui fera tout son possible pour accompagner cette personne le temps qu'une nouvelle clientèle soit trouvée.

G.P.

## Cabine téléphonique

### La fin d'une époque

Dans les années 1970, il fallait deux ou trois ans d'attente pour obtenir une ligne téléphonique. Ce temps est bien révolu ! Aujourd'hui, avec la révolution du téléphone portable et de la communication électronique, les cabines publiques sont devenues obsolètes.

France-Télécom démonte la plupart d'entre elles. Cet été, ce fut le tour de celle de Merry-la-Vallée. Elle avait été installée en 1983.



# Armistice du 11 novembre 1918



Le 98<sup>e</sup> anniversaire



La rose du souvenir sur la tombe de Marcel DECHAMP, Mort pour la France à 20 ans

Nous avons commémoré le 98<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 devant notre monument aux morts.

La France commémore également le 100<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Verdun et des combats de la Somme.

A Verdun, le 21 février 1916, en neuf heures d'un pilonnage ininterrompu, 1 000 000 d'obus s'abatent sur les lignes françaises. Ainsi commence un combat pathétique, titanesque, d'une violence inouïe dont l'horreur restera dans toutes les mémoires comme une vision d'enfer.

Trois cents jours et trois cents nuits d'héroïsme dans un esprit de sacrifice absolu. L'armée française y perdra 163 000 hommes, l'armée allemande 143 000.



# Randonnée du SIVU

Egleny remporte le trophée



Cette année, la randonnée du Sivu, qui a lieu tous les ans le 4<sup>e</sup> dimanche du mois de juin, s'est déroulée à Egleny.

Merry était représenté par 27 randonneurs et 8 cavaliers. Cette participation nous a permis de nous classer à la 4<sup>e</sup> place.

440 randonneurs, cavaliers et vététistes se sont retrouvés autour d'un bon repas avec une animation du groupe Maltavern qui a régalé les participants.

*Maintenant, un peu d'histoire...*

Le Sivu des belles vallées a vu le jour il y a 20 ans avec 6 communes. A savoir, Merry-la-Vallée, Egleny, Pourrain, Beauvoir, Lindry et Parly. L'inauguration a eu lieu le 30 juin 1997. Par la suite Saint-Aubin-Château-Neuf est venu agrandir le groupe. Chaque commune a tracé

3 circuits de longueur et de difficulté différentes. Le total de tous les circuits représente 209 Km pouvant être empruntés par les randonneurs, les cavaliers et les vététistes.

A charge pour chaque commune d'entretenir les chemins et le balisage. Cette année ce travail a été effectué par notre maire et moi-même.

Une nouvelle plaquette est en cours de réalisation. Ce travail a été confié à Patrick Maniez. Celle-ci sera mise à la disposition des personnes intéressées en 2017.

La prochaine randonnée du Sivu se situera à Beauvoir. Quant à la randonnée des châtaignes, elle sera organisée par Merry-la-Vallée début novembre 2017.

Gérard CAGLINI

## Comité des fêtes

Rires et détente avec le théâtre du Caribou

Samedi 30 janvier, sur l'initiative du comité des fêtes, la troupe du Caribou de Briennon-sur-Armançon est revenue à la salle des fêtes pour le plus grand plaisir de son fidèle public.

Dans la valise des talentueux comédiens amateurs, une comédie en trois actes de Marc Camoletti intitulée *Le bluffeur*. Quiproquos, rebondissements et situations hilarantes ont ravi les spectateurs. Les rires et applaudissements ont fusé toute la soirée.

**Un comité au ralenti**

Le théâtre et l'apéritif offert à l'arrivée de la randonnée Saint-Félix sont les derniers moments de convivialité encore assurés par le comité des fêtes. Toutes les autres manifestations sont abandonnées.

Le manque de reconnaissance des Merrillons et leur faible participation aux animations ont eu raison de notre engagement.

On ne peut pas obliger les gens à sortir de chez eux pour partager un moment de convivialité.

Le trésorier, G. P.



80 spectateurs ont assisté à la pièce de Marc Camoletti, *Le Bluffeur*, présentée par la troupe du Caribou.

# Sauvegarde du site Saint-Félix

La vie de  
l'association  
en 2016



Retable, colonnes, frontons et autel sont classés. La restauration doit concerner l'ensemble, le retable ne peut être dissocié, contrairement à notre projet initial

## RETABLE DE L'ÉGLISE

**A** la suite d'une demande conjointe municipalité/ Association en vue du nettoyage des panneaux en pierre du retable, la DRAC de Bourgogne propose en fait la restauration de l'ensemble du retable, de l'entourage architectural (colonnes, frontons) et de l'autel, l'ensemble étant classé.

### Une affaire plus compliquée que prévu !

Le dossier progresse lentement. Le retable et l'autel étant classés au titre des monuments historiques, sa restauration est soumise à autorisation de l'Etat et avec les responsables du patrimoine, tout est compliqué. Un représentant de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) est venu sur place pour nous conseiller.

### Une étude préalable avant travaux

Un cahier des charges doit préciser la nature des travaux à réaliser. Un modèle a été fourni par la DRAC mais il nécessite des analyses et investigations assez poussées. La liste est impressionnante et semble un

peu démesurée compte tenu de la modestie de l'ensemble classé.

Cette étude d'ensemble portera sur la nature des matériaux, leur état actuel, la recherche des polychromies anciennes dont il reste quelques traces, l'état du bâtiment (hygrométrie, ventilation etc...)

Un devis pour ces études a donc été demandé par la municipalité à l'un des restaurateurs spécialisés agréés proposés par la DRAC : la société ARCAMS d'Autun. Son coût s'élève à 8500 €HT.

Cette étude est subventionnée à 50% par la DRAC. L'association et la commune pourraient se partager les 50% restants. Le lancement de cette étude sera soumis prochainement à l'approbation du conseil municipal.

L'étude préalable terminée, le cahier des charges pourra être établi et un devis demandé auprès d'un prestataire. A ce stade, il faudra établir un plan de financement et voir la faisabilité du projet.

Subventions, dons par l'intermédiaire de la Fondation du patrimoine et participation financière de l'association devraient couvrir la majeure partie de la dépense...

## LES ANIMATIONS A LA CHAPELLE

### Randonnée de l'Enfant Félix

Cavaliers et marcheurs au rendez-vous

Le dimanche 27 mars, la 19<sup>e</sup> randonnée de l'enfant Félix organisée par Loisirs équestres d'Aillant-sur-Tholon, les comités des fêtes de Dracy, Beauvoir, Egleny, Merry-la-Vallée et la participation de la commune de Saint-Aubin-Château-Neuf a permis à 28 cavaliers, 7 attelages et environ 60 randonneurs de se retrouver sur le site de la Chapelle Saint-Félix.



Cavaliers et attelages ont animé l'arrivée à la chapelle

La participation a été un peu perturbée par la randonnée organisée par Saint-Aubin qui s'est confondue et a organisé une dispersion des participants du fait d'un timing différent.

Après avoir partagé le verre de l'amitié offert par le comité des fêtes de Merry-la-Vallée, une quarantaine de personnes ont tiré le repas du sac pour prolonger la randonnée et partager cette rencontre chaleureuse et amicale.



Le repas tiré du sac après la randonnée de l'Enfant Félix

### Bénédictio des enfants

Le 18 mai, pèlerinage et bénédiction des enfants du catéchisme d'Aillant-sur-Tholon (environ 40 enfants) organisés par le Père Grégoire d'Aillant-sur-Tholon.



### Randonnée Reliance

18 juin : Randonnée organisée par l'Association Reliance dans les bois avec visite de la chapelle et de la fontaine Joubert sous la conduite du président de l'Association et des ferriers du secteur avec J.P. Piétak.

### Hommage

Fin août, une réunion privée a rendu hommage à la mémoire de M. Bernard Puynesge. Il fut l'un des membres fondateurs de notre association aux côtés du professeur Roger Henrion.

G.P.



Départ du Point-Rond pour la visite des ferriers et du site de l'ancien village de Maugras

# Association Reliance

## Bilan de l'année 2016

### Randonnée printanière

Bravant le crachin, une vingtaine de randonneurs ont participé à la randonnée. Ils ont découvert les ferriers dans les bois de Merry avant de retrouver Marcel POULET à la chapelle Saint-Félix. Le peintre leur a raconté l'histoire de la chapelle. Il a aussi parlé de la fontaine Joubert et évoqué le maquis de Merry-Vaux.

Les marcheurs ont également pris connaissance de l'histoire du flottage du bois en 1744 pour livrer plus facilement le bois à Paris.

Après un repas tiré du sac, les randonneurs ont visité le château de Froulles et la tombe de la princesse Diana Amilachvary.

### Un vide grenier-BD de choc

Un succès. Le Vide-Grenier de Bandes dessinées 2016, sous le signe des gaulois, a été un franc succès, malgré une météo désastreuse le dimanche.

Nous avons débuté le samedi 21 mai par une animation originale :

« MANGE TA BD » atelier de création de cases de BD à manger avec cuisson au four à bois. La réalisation de la pâte à pizza a nécessité 3 kg de farine. Une fois étalée, la pâte devenue une feuille blanche, était prête à recevoir les ingrédients mis à disposition des enfants (champignon, sauce tomate, jambon, gruyère...) qui allaient servir à la création d'une œuvre de bande dessinée. Les parents aussi auraient bien mis la main à la pâte. Francis Rique a assuré la cuisson dans le four ambulant. Pas moins de 26 cases de BD furent cuites. Voir les enfants manger leurs œuvres était un vrai spectacle.

En parallèle, un atelier de création d'une planche de bande dessinée était proposé sur une thématique imposée. 3 tranches d'âges : moins de 10 ans, de 10 à 15 ans, plus de 15 ans. Le meilleur de chaque tranche gagnait une BD.

Dans l'après-midi, la conférence sur la création du journal de Tintin animée par Olivier Rouquet et Patrick Maniez a réuni une vingtaine de personnes.

Le soir, nous avons organisé une projection de deux films documentaires : FRED, DERRIÈRE LE MIROIR de Benoît Peeters et Jérôme de Missolz et PHILIPPE DRUILLET de Jean-Loup Martin. La soirée s'est terminée par un pot offert par l'association.

La nuit de samedi fut particulièrement agitée, les trois barnums ont eu la bonne idée, suite à un fort coup de vent, de se retourner. Nous avons dû les récupérer à moitié démontés tout autour du foyer et il a fallu tout remonter à 5h du matin.



« MANGE TA BD »  
Atelier de création  
Une pizza effrayante mais  
délicieuse à manger



Francis Rique cuit les pizzas dans  
un four artisanal de sa fabrication

Le dimanche 22 mai, le Vide-Grenier BD proprement dit a débuté à 8h, avec des amateurs, des collectionneurs, des libraires et des dessinateurs de BD qui ont vendu, échangé et dédié des BD.

L'invité d'honneur Sean O'Brien a dédié ses albums et exposé ses œuvres. Il nous avait d'ailleurs fait également le plaisir et l'honneur d'illustrer l'affiche et le flyer 2016.

Les artistes en dédicace cette année : Carali, Caro-lyn, Romain Gondy, Jo Hell, Métal, Marie-Morgane, Ryrah, Dominik Vallet...

L'institution pour l'entretien des Rivières (IER) nous a fait le plaisir de venir distribuer le premier opus de la bande dessinée « Paul et la Rivière ». Le dessinateur « Métal » et l'auteur (moi-même) étions présents pour dédicacer ce premier épisode. La sortie de l'album est prévue début 2017.

Des animations étaient proposées tout le week-end : Panneau Passe-ta-tête, Goinfrux, chamboule-tout... Chacun pouvait soulever un énorme rocher après avoir bu la potion magique préparée par le cabaret des oiseaux de Toucy...

La tombola, en partenariat avec la librairie LA PIEUVRE à Auxerre et la librairie BIS REPETITA de Joigny, a permis aux trois gagnants, de gagner des bons d'achat et des lots de BD.

Le dimanche midi, près de 80 personnes ont pu apprécier la formule ASSIETTE TOUTATIS (assiette de sanglier rôti + céréales + dessert aux fleurs + une boisson au choix). Toute la journée, la buvette a servi des boissons telles que Cerveoise, Vin de raisin, Jus de fruits, Thé grand-breton...



L'assiette TOUTATIS servie au repas gaulois

### Un hommage à Bourvil

La salle du foyer socio-culturel était comble, dimanche 30 octobre, pour le concert « Ce p'tit air-là » organisé par Reliance et le collectif Musique et danse de Saint-Aubin. Ce concert rendait hommage à BOURVIL qui avait plus de 200 chansons à son répertoire.

Sylvain LUQUIN, au chant et aux percussions, Jacky LIGNON, au chant et à l'accordéon, et Didier CARON, au chant, à la guitare et à la basse, ont fait revivre ce grand artiste, à travers des chansons imagées, humoristiques et remplies de lyrisme. Poésie, tendresse et humour étaient au rendez-vous.

Les trois compères ont été très applaudis.

### La poste d'hier à aujourd'hui

Une exposition sur la poste a été organisée les 5 et 6 novembre à la salle des fêtes. Le public a pu découvrir des costumes de facteurs d'antan prêts par un facteur à la retraite, d'anciennes boîtes à lettres du siècle dernier, des cartes postales de l'Yonne, des figurines, assiettes, médailles...

Le dimanche, une conférence était animée par Michel Mélaisme, adhérent de Visualia, sur les facteurs à travers le temps.

Patrick MANIEZ  
Président de Reliance

Un grand merci pour leur participation à tous ceux qui nous ont aidé, membres de Reliance et bénévoles occasionnels André, Armand, Christine, Emmanuel, Evelyne, Francis, Henri, Isabelle, Lucie, Lydia, Martine, Olivier, Pascaline, Vincent, Yvelise, Romuald, Leonard, Alexandra ... et pardon à ceux que j'aurais oublié.

Un grand merci également pour leur soutien à Monsieur le Maire et à l'équipe municipale sans qui la manifestation aurait été plus limitée.

Un dernier remerciement enfin aux membres de l'association des parents d'élèves qui nous ont permis de contacter les enfants du regroupement scolaire.

Prochain vide grenier BD le 20 et 21 mai 2017 sur le thème : « La conquête de l'ouest »

Tout savoir sur : [www.vide-grenier-bd.org](http://www.vide-grenier-bd.org)



La potion magique, ça rend costaud !



Sylvain Luquin et ses complices rendent hommage à Bourvil



# A propos de travaux à l'église

par Anne-Marie et Marcel Poulet

Les récents travaux qui redonnent un si bel aspect à notre église sont une occasion de nous pencher sur les archives à propos d'autres travaux qui ont permis, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle de maintenir et transmettre ce patrimoine.

## 1741 :

Sous le règne de Louis XV un ensemble de travaux est mis en chantier pour l'église mais aussi pour un logement et classe pour le maître d'école (voir le Cerclier 2013).

**a/** La réfection du pignon de la nef sur 7 toises ½ (environ 14,5 m) et 13 pieds ½ de haut (environ 4,38m).

**b/** Le remaniement du porche en appentis adossé au mur du pignon et qui protège le portail. Ce porche consistait en un toit en croupe au nord-ouest (à gauche de la façade, suivant la pente de la toiture du bas-côté, voir dessins). Le poteau qui devait supporter cette partie de la toiture est remplacé par une « joue » de maçonnerie (appelée « demi-pointe de pignon »).

La nouvelle « demi-pointe » - soit un mur « pareil à celui de l'autre côté » aura 11 pieds de long (environ 3,6m). Ce nouveau mur sera percé d'une porte permettant de descendre dans le cimetière (aujourd'hui place Henri Chamvres) d'environ 2 m de large et 2,3 m de haut. La porte à la base du clocher actuel de ce même côté est en somme une reprise de celle de 1741. La toiture modifiée sera couverte en tuile sur lattis neuf de cœur de chêne.

**c/** Dans le clocher, réparation à neuf de la charpente du beffroi.

**d/** exhaussement d'une partie du mur du cimetière chapeauté de tuiles et faîtières (en fait tous les murs du cimetière furent refaits pour une longueur d'environ 110 mètres).

**e/** Rétablissement de « quatre piliers buttants » (contreforts) de l'église du côté du cimetière et des trois de l'autre côté. Sans doute sont-ils alors en très mauvais état.

**f/** On en profite pour réaliser différents travaux de menuiserie (bois et fer) dans le chœur (bancs, lambris,

grilles). On refait à neuf les châssis du retable d'autel de la Vierge (bas-côté nord).

**g/** Reprise de la charpente au-dessus de la chapelle de la Vierge et rétablissement de la couverture d'ardoise.

**h/** Sous le plancher « au-dessous du beffroi » on fait une échelle d'accès en charpente de 4 mètres, montants en chêne, échelons en bois de cormier.

**i/** Le plancher au-dessus du rez-de-chaussée sera remplacé par une voûte en maçonnerie « dans laquelle seront observés les trous nécessaires pour le passage des cordes du clocher et un passage pour le sonneur. Pour monter sur ladite voûte sera fait la charpente d'un escalier à deux noyaux garni de limons tourniers et appuis de longueur et grosseur nécessaires et de 36 marches de chacune 3 pieds de long (environ 1m) et de 5 à 7 pouces de gros ». En fait la voûte en maçonnerie ne sera pas réalisée et quelques modifications aux échelles et à l'escalier interviendront en définitive.

Tous ces travaux à l'église furent estimés à 3 673 livres six sols et huit deniers, financés par les bois de la communauté (donnés aux habitants par le Chapitre cathédral d'Auxerre en 1597. Voir Renaissance d'un lieu de mémoire. St Félix de Merry-la-Vallée).

C'est la raison pour laquelle ils sont effectués sous la tutelle de la Maîtrise des Eaux et Forêts, représentée par Messire Alexandre Le Fèbvre de la Falluère, *chevalier, Conseiller du Roy, Grand-Maître enquêteur et général réformateur des Eaux et Forêts de France au département de Paris*. Sa décision du 23 mars 1741 était prise en exécution de l'Arrêt du Conseil du 28 février. Ce même jour, l'architecte choisi, François Hochet partit de Paris pour se rendre sur place. S'ajoutera à cette somme le coût des travaux réalisés en augmentation du devis initial.

Le dossier fut suivi par la Maîtrise particulière des Eaux et Forêts du comté et bailliage d'Auxerre. Les travaux furent adjugés au Sieur André Thoniade, marchand à Toucy. La réception des travaux eut lieu le mardi 21 juillet 1744 en présence de monsieur le curé, de l'architecte, de Thoniade l'adjudicataire et des habitants convoqués au son de la cloche.



L'église de Merry-la-Vallée en 1741.

En A le porche avec sa toiture en croupe du côté du cimetière.

En A' la façade avec le porche transformé ; travaux réceptionnés en 1744.

En B l'ancienne sacristie supprimée au cours des travaux réceptionnés en 1770 et remplacée par la sacristie subsistant actuellement au chevet du bas-côté.

## 1767 :

Le Grand-Maître des Eaux et Forêts est alors Louis François Duvaucel et l'architecte Urbain Chaillou, architecte à Paris. Cette année-là, de nouveaux travaux furent décidés. Il semble que, parmi ceux de 1741, certains n'aient pas été exécutés avec tout le soin désirable.

- On démolit « avec précaution » la couverture du porche pour remplacer une sablière, exécuter une corniche d'appui en pierre de taille. On en refait la couverture en tuile avec un nouveau lattis en cœur de chêne. (la tuile ancienne trouvée bonne sera réutilisée). Ces travaux, supprimés au moment de l'adjudication, furent finalement exécutés et payés par les habitants (acte devant Bernier notaire à Merry-la-Vallée du 2/7/1769).

- Reprise du pignon au-dessus de l'appentis du porche avec des briques et enduit sur toute la surface « pour en éviter la ruine ». A noter qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle il faudra à nouveau le reprendre et pratiquement le reconstruire sur à peu près 1/3 de sa hauteur.

- Démolition de la sacristie adossée au mur à l'extrémité nord-est du bas-côté, « hors d'état d'être réparée » en récupérant les matériaux jugés bons pour construire la nouvelle.

- Construction d'une nouvelle sacristie contre le pignon, derrière l'autel de la Vierge, entre les deux « piliers buttants » (contreforts) toujours visibles à l'intérieur : 6,8 m de long et 3,2 m de large hors œuvre. Il y aura deux fenêtres de 2 pieds de large (65 cm) sur 4 de haut (1,3 m) garnies chacune de 4 barreaux scellés haut et bas et de grillage.

La toiture sera en appentis contre le mur de l'église, couverture en tuile sur lattis de cœur de chêne. C'est la sacristie que nous connaissons aujourd'hui mais qui sera agrandie par la suite en la prolongeant en biais pour rejoindre l'angle sud-est du mur du chevet.

Il n'y avait pas de communication directe avec l'extérieur. En effet dans la description des travaux on ne parle pas de la petite porte de sortie vers l'extérieur que nous connaissons donnant sur un escalier, le tout aménagé plus tard à une date inconnue.

- Percement d'une porte à côté de l'autel de la vierge faisant communiquer la sacristie avec le bas-côté (toujours existante).

- Obturation de la fenêtre au-dessus de l'autel de la Vierge (bas-côté) en réservant, dans l'épaisseur, une niche intérieure pour placer la statue de la Vierge.

- Ouverture de la fenêtre (réouverture ?) au-dessus de la porte intérieure d'entrée dans l'ancienne sacristie. Cette porte « sera rétablie et restera en sa place et sera une entrée du cimetière à l'église ». En fait on renoncera à cette solution et elle sera finalement bouchée. Le pilier buttant de l'église à côté de l'ancienne sacristie sera rétabli.

**Nota.** La fenêtre actuelle montre un remplage (réseau de pierre) de style « flamboyant » (fin XV<sup>e</sup> S.) proche de celui de sa correspondante de l'autre côté (mur sud) mais on voit nettement que la pierre est plus récente indiquant une probable réfection « à la manière de ». Quant à la porte au-dessous, donc murée contrairement au devis de 1767, les pierres de ses montants, encore en partie visibles début 2016, ont disparu sous le récent ravalement.

- Découvert du clocher couvert en ardoise et remplacement des pièces de charpente défectueuses et repose des ardoises.

- Suppression de la « chambre » de l'horloge à l'intérieur du clocher et aménagement d'une chambre extérieure contre la paroi nord du clocher. Percement de la voûte pour le nouveau passage des poids de l'horloge.  
- Construction d'un escalier de 21 marches pour monter au clocher, rétablissement ou fourniture des échelles.

Tous ces ouvrages furent reçus le 6 novembre 1770 en présence de l'architecte et d'André Jolibois, syndic de la fabrique et des habitants. Ils furent exécutés par Edme-Bazile de Laure, entrepreneur à Dornecy, en vertu d'une adjudication qui avait eu lieu à la Maîtrise d'Auxerre du 7 juin 1768, moyennant la somme de 3 820 livres.

- Plusieurs parties du mur du cimetière furent à nouveau refaites. On répara une porte, on en ouvrit une autre, on fit un fossé, on posa un grillage « pour empêcher les bestiaux d'entrer audit cimetière ». (Une pratique délibérée des pauvres, assez courante et dont les curés se plaignent souvent dans leurs rapports à l'évêque).

- D'autres travaux furent encore réalisés au presbytère et à la maison d'école, travaux dont nous avons parlé dans le Cerclier 2013. Comme pour l'église il s'agit plus souvent de réparations dues au manque d'entretien ou des malfaçons qu'à des améliorations, créations ou transformations qui existent aussi cependant. Après trente ans en effet, plusieurs points étaient à revoir.

Lorsque qu'on construira le clocher actuel, terminé en décembre 1831, celui-ci, empiétant un peu sur la façade de la nef, on supprima purement et simplement le porche qui protégeait le portail des intempéries et les deux murs latéraux de maçonnerie qui supportaient la toiture, en avant de la façade, disparurent. Le vieux clocher de charpente sur le toit de la nef – on y avait déjà fait des travaux en 1712 – ne fut démolit qu'en 1835, dans l'urgence puisque des « lambeaux » en tombaient (Voir *Les cloches de Merry*, Le Cerclier 2014)

La restauration récente du portail montra combien cette suppression avait été dommageable puisque la plupart des pierres des jambages durent être changées...et vieillies artificiellement.

**Remarque à propos du financement des travaux :**

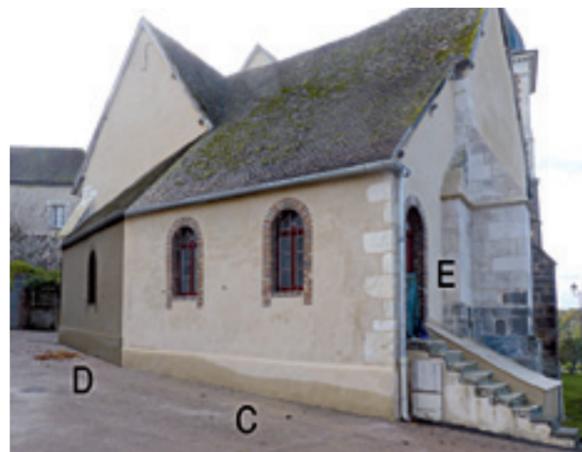
A cette époque et depuis des siècles, le seigneur de Merry était le Chapitre cathédral d'Auxerre. On pourrait s'étonner que cette riche structure (opulente même) n'ait pas contribué, au moins en partie, au financement des travaux. Ce serait méconnaître les règles de fonctionnement du temps.

Les chanoines géraient avec beaucoup de soin et d'attention leurs biens (bois, étangs). Ils en tiraient des bénéfices qu'ils consacraient aux réparations et à l'embellissement de la cathédrale mais ne s'occupaient jamais de l'église. En outre Merry-la-Vallée faisait partie du diocèse de Sens. Si l'on peut dire, au plan religieux, les chanoines d'Auxerre n'étaient donc pas chez eux.

Documents :  
Archives départementales de l'Yonne 5 B 120.



**L'église avant travaux 2016**  
Sous la fenêtre, on distingue les pierres d'encadrement (flèches noires) de la porte d'entrée de l'ancienne sacristie. Elle a été murée contrairement au devis de 1767, qui prévoyait un accès au cimetière.



**C** - La sacristie achevée en 1770, au chevet du bas-côté. On retrouve bien les deux fenêtres avec barreaux décrites dans le devis de 1767.  
**En D** : la partie (assombrie) ajoutée par la suite. **En E** autre modification ultérieure, accès de l'extérieur avec escalier.

# Merry-la-Vallée

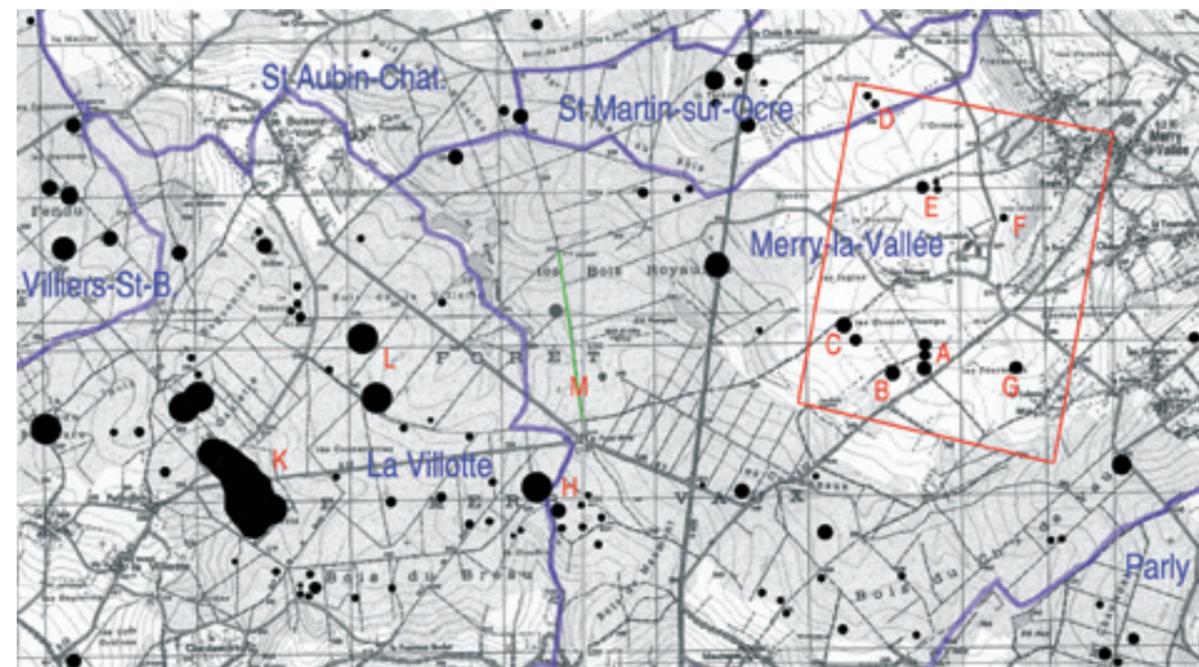
## Centre sidérurgique

par Marcel Poulet

Les agriculteurs connaissent bien ces zones de terre noirâtre, parsemées de « cailloux » également noirs, à la surface comme parcourue de coulures épaisses, à la cassure plus ou moins brillante, métallescente même. Il leur arrive aussi, à la faveur d'un labour profond, de mettre à jour de véritables plaques de même aspect de plusieurs décimètres de longueur et largeur et de 10 à 20 cm d'épaisseur. Ces antiques témoins archéologiques ne sont autres que les restes des « ferriers » autrement dit des buttes de scories provenant du traitement du minerai de fer local, principalement à l'époque gallo-romaine mais aussi

parfois plus anciennement ou plus récemment mais au Moyen-Age par exemple les ateliers seront dans les vallées pour utiliser la force motrice des moulins. L'appellation de ferrier est attestée depuis des siècles dans de nombreux documents ce qui nous montre que nos anciens étaient parfaitement au fait de l'origine de ces dépôts (on trouve aussi les noms de ferrière, ferry).

Plus discrets mais aussi plus importants et plus parlants parce que moins arasés, ces ferriers sont présents dans les zones forestières, chez nous : forêt de Merry-Vaux, bois de Vaux...entre autres.



Carte des ferriers dans la zone de Villiers-Saint-Benoît, La Villotte, Saint-Aubin-Châteauneuf, Merry-la-Vallée.

L'encadré rouge correspond à la photo aérienne page suivante.  
En **A** un ferrier dont beaucoup ont encore connu les restes d'exploitation, arasé au moment du remembrement. En **C** le ferrier du chemin des Noues (voir photo). En **H** emplacements arasés des ferriers (limite Merry-La Villotte) entre lesquels louvoie le chemin du Gouffre (même cas d'évitement que pour le chemin des Noues). En **K** restes importants du gros ferrier sur le rebord duquel passe la D 22 (voir photo page 38). En **L** deux gros ferriers avec des restes importants, dans une zone qui faisait partie de Merry, attribuée à la commune de La Villotte à la formation des communes.  
En **M** le tracé vert (au centre de la carte) correspond à « l'allée ferrée » réalisée par Médard Baudoin vers 1825 avec du ferrier fourni par la commune de Merry-la-Vallée.

Carte de J.-P. Piétak. Service régional de l'archéologie. Dijon.

Par cette présence, Merry-la-Vallée – en tout cas la moitié ouest de la commune – s'intègre à la Puisaye nivernaise et icaunaise qui constituent une partie importante d'un puissant ensemble venant du Nivernais et se prolongeant dans le Gâtinais, Ferrières-en-Gâtinais constituant un jalon toponymique significatif. Dans toutes ces régions comme aussi dans les régions voisines du Berry, du Pays d'Othe ou encore du Vézélien, on a donc extrait le minerai de fer, présent sous différentes formes d'oxydes selon les zones : grès ferrugineux bien connu et très utilisé en construction (carrières du Petit-Arran à Parly), hématite, marcassite, limonite.

Ces buttes de scories ont été exploitées pour l'empierrement des chemins et des routes. L'exploitation la plus intensive a eu lieu disons en gros entre 1840 (grande période de construction des routes nationales et surtout vicinales) et 1970.

Chez nous la D 22 qui nous permet de rejoindre Les Patouillats, La Villotte et la vallée de l'Ouanne a été construite avec les matériaux tirés des nombreux ferriers environnants (sur La Villotte). A l'approche des Patouillats une longue « bosse » nous indique qu'elle franchit une partie non arasée d'un gros ferrier qui sera exploité dans les années 1930 par la société Bernasse de Toucy (qui en a exploité énormément aussi dans les bois de Dracy-Mézilles).

Quant à l'allée qui part du Point-Rond pour aller jusqu'à la Fontaine Joubert et qui n'est autre qu'une portion du grand chemin allant de Toucy aux Ormes (appelé aussi route des Ormes) elle a été réalisée par Médard Baudoin – qui pensait en faire un chemin privé – avec du ferrier fourni par la commune de Merry-la-Vallée.



Vue aérienne du secteur Les Noues - Les Tremblats en 2007.

Le cliché a été réalisé dans une période particulièrement propice à la lecture.

Les zones de scories sont bien visibles.

En A emplacement du ferrier (encore très riche en scories) près de la route de Toucy et dont les restes ont été arasés au remembrement (lieu-dit "les Ferriers")

En B et C zones elles aussi très denses en scories.

En E les ferriers au nord de l'élevage des Tremblats. Plusieurs plaques épaisses y ont été mises au jour par les labours.

En G, lieu-dit "les Patouillats" et "les Fourneaux"

Photo Google Earth. 2007.



Le chemin des Noues contourne la butte du ferrier en faisant un coude que l'arasement ultérieur rend inutile mais dont le parcellaire conserve la marque. Cendres et scories, résiduelles mais abondantes, colorent toujours le sol qui garde une teinte sombre le différenciant nettement des terrains environnants comme ici à gauche du chemin. Ph. MP.

Des exploitations plus récentes eurent un autre but. Ainsi, dans les années 1960, la commune d'Aillant-sur-Tholon a vendu quatre grandes buttes de scories destinées aux hauts-fourneaux de Lorraine pour en utiliser le manganèse qu'elles contiennent et destiné à enrichir certains aciers.

Quelles qu'elles soient, ces exploitations ont été pratiquées sans aucun respect ni souci archéologique (1). Seuls ont été sauvées, presque par hasard, quelques monnaies, céramiques, statuettes (notamment de Vénus anadyomène). Même si quelques érudits et chercheurs s'en sont préoccupés et ont donné des études conséquentes (2), il a fallu attendre pratiquement l'an 2000 (1998-2007) pour qu'un recensement général précis soit effectué.

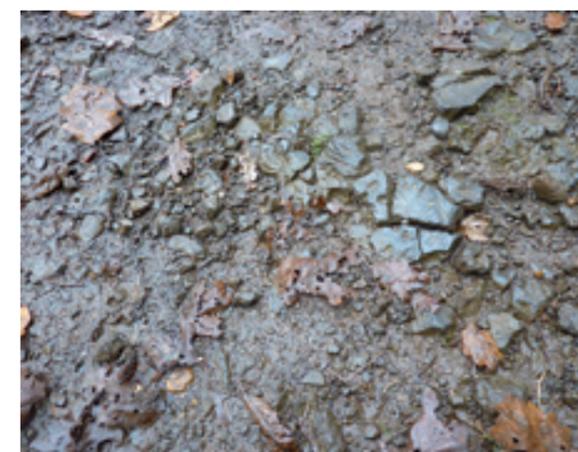
Ce gigantesque travail de prospection a été réalisé, sous l'égide du Service régional d'archéologie de Dijon par M. J.-P. Piétak qui a recensé plus de 2 000 sites (et encore se défend-il d'avoir été absolument exhaustif). C'est ainsi qu'il a recensé 36 ferriers sur Merry pour une superficie d'environ 12 hectares (voir carte). Dans notre environnement proche il en a recensé 45 à Toucy, 8 à Parly, 42 à La Villotte, 114 à Dracy, 96 à Villiers-Saint-Benoît, 14 à Aillant, 4 à Chassy, 6 aux Ormes, 14 à Saint-Aubin-Châteauneuf, 7 à Saint-Martin-sur-Ocre, 54 à Sommechaize.

On peut noter que la densité des sites augmente à mesure qu'on s'enfonce davantage au cœur de la Puisaye. On dénombre ainsi 98 ferriers sur Tannerre pour plus de 50 hectares avec, au-dessus du village, peut-être le plus grand ferrier de France (ferrier de la Garenne de 15 ha), une nuée de 460 petits ferriers sur Lavau pour 50 hectares, 300 sur Saint-Fargeau pour 32 hectares, 139 à Saint-Martin-des-Champs...

Concernant Merry-la-Vallée, la présence de ferriers dans la partie cultivée en bordure du plateau (notamment en F de la photographie aérienne de la page 36) avant la plongée dans la vallée, nous indique qu'à l'époque la forêt s'étendait jusque là puisque le traitement du minerai nécessitait l'emploi du charbon de bois donc une présence abondante de bois sur place.



L'allée « ferrée » conduisant à la Fontaine Joubert. Ph. MP.



Sol de l'allée. Ph. MP.



Ci-contre :

Extrémité non exploitée de l'une des quatre buttes de ferrier des bois d'Aillant-sur-Tholon. On observe nettement les couches de terre cuite (parois des fours) et des scories correspondant aux déblaiements des fours détruits après les périodes de chauffe et la récolte du fer. Ph. MP ca 1975.



La « bosse » de la D 22 à son passage sur le rebord du gros ferrier près des Patouillats (K de la carte). Au fond le carrefour avec la petite route du Buisson-St-Vrain. Ph. MP.

### LES MINERAIS – LES FOURS – LE TRAITEMENT

La variété des minerais, extraits majoritairement dans les couches du Crétacé mais aussi dans certains dépôts tertiaires, a dû induire des modes de traitement différents.

D'une façon générale le minerai était lavé dans des « patouillats » (village des Patouillats à La Villotte et site du même nom à Merry-la-Vallée), grillé, avant d'être entassé avec du charbon de bois dans des fourneaux réalisés en parois d'argile grossière, percés à leur base d'orifices de ventilation indispensables pour activer la combustion et la montée en température.

Ces « bas-fourneaux » devaient être le plus souvent détruits à la fin de chaque opération pour récupérer la loupe de fer. Des vestiges de ces fours ont pu être retrouvés dans certains ferriers. L'un d'eux a même été étudié au début du XX<sup>e</sup> siècle dans le ferrier des Blards (Fontaines) par Thryon – Montalembert à l'époque châtelain de La Vieille-Ferté (La Ferté-Loupière). (3)

On ajoutait parfois au minerai, généralement siliceux, un calcaire, du carbonate de chaux appelé « castine » (nom encore porté par plusieurs lieux-dits de Puisaye. L'obtention du fer résultait de ce qu'on appelle la réduction, autrement dit l'opération inverse de l'oxydation, à savoir enlever l'oxygène de l'oxyde.

Dans le fourneau, sous l'effet de la chaleur (à partir de 8 à 900 degrés) le charbon s'empare de l'oxygène du minerai. Les scories liquides qui surnagent peuvent s'écouler et se répandre ou rester collées aux parois du four.

Certaines peuvent contenir encore jusqu'à 40% de fer. C'est dire qu'il y avait une grosse perte et par conséquent un volume très important de déchets qui constituèrent donc les ferriers.



Minerai de fer appelé hématite. Sud de la Puisaye. Ph. MP.



Minerai de fer : grains et nodule de marcassite (sulfure de fer)

Lorsqu'il a été utilisé le fondant calcaire qui s'est liquéfié en entraînant les impuretés du minerai est devenu, au refroidissement, une matière vitreuse de couleur bleue, verte ou parfois noire comme de l'obsidienne et il s'ajoute aux déchets.

Il semble absent des ferriers de Merry-la-Vallée. Des siècles plus tard, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle les potiers inventeront d'en faire, après un difficile broyage, un émail pour leurs pots. Contenant encore 4 à 5% de fer cette présence résiduelle donnera à la glaçure obtenue une chaude couleur de caramel brun-acajou qui deviendra une caractéristique de la poterie de Puisaye (vaisselle et petits objets).

La loupe de fer, incandescente, devait alors être longuement martelée pour obtenir un lingot livré ensuite au commerce.

En cas de surchauffe, à partir de 1500 degrés, on obtenait de la fonte qu'on ne savait ni ne pouvait traiter à l'époque. On en retrouve parfois des blocs dans les ferriers sous forme de masses grises et très denses.

Techniques et résultats restent cependant en partie conjecturaux. De nombreuses opérations d'archéologie expérimentale ont eu et ont encore lieu (notamment chaque année au ferrier de Tannerre). Il faut reconnaître que les résultats obtenus restent souvent éloignés de ce qui est observé sur le terrain concernant l'aspect, la nature et la composition des déchets.

La sidérurgie antique, telle qu'elle fut pratiquée entre autres à Merry-la-Vallée, tout en ayant laissé de nombreux témoignages matériels dans le sol, pose encore bien des questions.

**Remerciements :** A M. Jean-Pierre Piétak pour l'ensemble de ses informations et documents cartographiques.

(1) *Heureusement la situation à changé. Tous les ferriers et leur environnement immédiat sont désormais classés sites archéologiques. Leur fouille est donc soumise à autorisation en bonne et due forme par les autorités de tutelle (Service régional d'archéologie et préfet de région). A fortiori les ferriers ne peuvent – et ne doivent – donc plus servir de carrière de scories.*

(2) *Notamment plusieurs auteurs d'études sur la Puisaye en général : Challe, Dey, Lesire, Vathaire de Guerchy. Plus spécifiquement, de François Pierre Chapat : La Puisaye au temps des ferriers (1997)*

(3) *Thryon-Montalembert (René de). La sidérurgie en Gaule aux époques : Primitive, Gauloise et Gallo-romaine jusqu'à la fin de l'empire Romain. Revue Techniques et Civilisations (1954) Etude du fourneau des Blards, fouilles de 1912 page 191 et suivantes (croquis).*

**Ci-contre : Fragments de laitier.**

Ce type de résidu ne semble pas présent dans les ferriers de Merry-la-Vallée. Absence ou présence sont difficiles à expliquer. On ne sait s'il s'agit d'un mode de réduction différent selon la nature du minerai ou une autre cause ou bien encore de la période de traitement. Ph. MP.



Belle coulée de scories en cône. Ferriers de Merry-la-Vallée. Ph. MP.



Coulée de scories en plaque. Ferriers de Merry-la-Vallée. Ph. MP.



# Centenaire 1914-1918

## Ils sont morts, il y a 100 ans...

Par Guy PREVOST



### 5 MERRILLONS SONT TUÉS DURANT L'ANNÉE 1916

Merry-la-Vallée, par l'intermédiaire du Cerclier, poursuit l'hommage à ses poilus Morts pour la France. Ce devoir de mémoire débuté en 2014 s'achèvera en 2018.

A l'occasion du centième anniversaire de leur décès, nous rendons hommage à ceux tombés au champ d'honneur au cours de l'année 1916 en les sortant de l'anonymat.

#### BORNAT Georges Mort à 32 ans

Georges naît le 22 août 1884 à Merry. Fils de Séverin et de POULET Clarisse, tous deux cultivateurs. Il épouse en 1908 PLAISIR Armanche, cultivatrice aux Huchons. (Son frère Grégoire se mariera le même jour). Armanche lui donna deux enfants : Georges, futur instituteur et Odette. Cultivateur, il habitait au Crot dans la maison PINAS, en face du lavoir.

Sapeur mineur à la compagnie 26/3 du 10<sup>e</sup> Régiment de Génie, matricule 6839, il meurt à l'ennemi le 3 novembre 1916 à 16 H 30 sur le territoire de la commune de Leindrey en Meurthe et Moselle à 250 mètres à l'est de la cote 303.

Les sapeurs mineurs étaient chargés de creuser des galeries pour déposer des mines sous les tranchées ennemies.

Georges est l'arrière-grand-père de Christine HYPPOLYTE et le



BORNAT Georges  
Archives Christine HYPPOLYTE

grand-oncle du côté maternel de Ghislaine DIAZ. Il est inhumé dans le carré militaire du cimetière de Domjevin près de Nancy en Meurthe et Moselle, tombe 27.

#### COUVRET Wilfrid Mort à 38 ans

Wilfrid vient au monde le 18 avril 1878 à Bucy-Saint-Liphart dans le Loiret près d'Orléans. Fils de COUVRET Onésime et de LEMAITRE Marie. Alors garde du moulin de Chassy, il épouse en 1909 une Merrillone, Marie SEJOURNE, couturière de son état, dont il eut une seule fille Jeanne. Après la guerre, Marie exerça son métier au Crot dans la petite maison au-dessous de chez Léona BARDOT.

Soldat au 204<sup>e</sup> régiment d'infanterie, le même qu'Henri Chamvres, 21<sup>e</sup> compagnie, matricule 1051, il décède au champ d'honneur le 23 avril 1916 à 4 H 30 des suites de blessures de guerre à Ville-sur-Cousances près de Verdun dans la Meuse.

Domicilié en dernier lieu à Grandchamp où a été transcrit son acte de décès mais il ne figure pas sur la stèle de cette commune.

Il est inhumé à Merry, concession N°216 avec son épouse. Wilfrid n'a plus de famille à Merry. Un de ses arrière-petits-fils habite Eglény dans la maison RICHY, époux de sa fille Jeanne.

#### THIBAULT Aldéric Mort à 28 ans

Aldéric naît le 2 décembre 1887 à Merry, fils de THIBAULT Henri, cultivateur en Creuzilles, et de MALLOT Marie Augustine.

Il épouse en 1914 Armande LAVAU de Beauvoir. Aldéric habitait en Creuzilles dans une maison aujourd'hui disparue avant de s'installer au Chêne (N°27).

De cette union naquit Jacques, bien connu de nos aînés car il présida l'association «*Environnement et Sauvegarde de Merry-la-Vallée*». Son statut d'orphelin de guerre lui permit de devenir instituteur grâce aux études payées par l'Etat.

Aldéric était soldat de 2<sup>e</sup> classe au 246<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, 14<sup>e</sup> compagnie, 4<sup>e</sup> bataillon, matricule 325. Il est tué à Montzeville à l'ouest de Verdun, dans la Meuse le 16 juillet 1916 à 14 H sur le champ de bataille.

Il est inhumé dans la nécropole nationale d'Esnes-en-Argonne près de Verdun dans la Meuse, tombe 2100.

#### TROTTIER Alphonse Mort à 39 ans

Alphonse pousse son premier cri le 9 août 1876 à Merry. Fils de TROTTIER Théodore, cultivateur en Bagin, et de LAFORGE Reine dite Philomène qui habitaient au numéro 3 actuel de la rue de Bagin.

A l'hôtel de ville de Toucy, il épouse LEGRAND Claire, une Toucycoise, en 1903 dont il aura une fille, Gisèle. A cette date, il est instituteur à Pourrain, après avoir été formé à l'école normale de garçons d'Auxerre, avenue Pasteur, promotion 1893. A la mobilisation, il enseigne à Escamps.

Sergent à la 12<sup>e</sup> compagnie du 37<sup>e</sup> Régiment Territorial d'Infanterie, matricule 16.694, Alphonse est tué le 22 février 1916 à 4 H 50 du matin par un éclat d'obus à la tête pendant une attaque ennemie à Blémery en Meurthe et Moselle.

Décoré de la croix de guerre avec étoile de bronze et de la médaille militaire à titre posthume avec la citation suivante :

*"Brave sous - officier donnant à ses hommes le plus bel exemple en toutes circonstances. Tombé glorieusement pour la France"*

Alphonse est inhumé définitivement le 5 mars 1921 dans une sépulture de famille à Auxerre. Une palme fut déposée sur le cercueil par les anciens du 37<sup>e</sup> R.T.I. Il figure aussi sur le monument aux morts d'Escamps.

Dans ses archives, la mairie d'Escamps possède un portrait d'Alphonse TROTTIER.

#### VIEL Léopold Mort à 43 ans

Léopold naît le 17 juin 1873 à Merry. Fils d'Emile VIEL, agriculteur aux Colins, et de DURVILLE Brigitte de Beauvoir. Il épouse en 1898 à Parly COTTIN Victoire de Bale (hameau de Parly) qui lui donnera un fils Georges. Léopold continua la culture dans la ferme de ses parents aux Colins.

Soldat de 2<sup>e</sup> classe au 59<sup>e</sup> Régiment territorial d'Infanterie, il disparaît en mer avec le naufrage du GALLIA, navire transporteur de troupes coulé le 4 octobre 1916 à 17h44 au large de la Sardaigne par la torpille d'un sous-marin allemand U35.

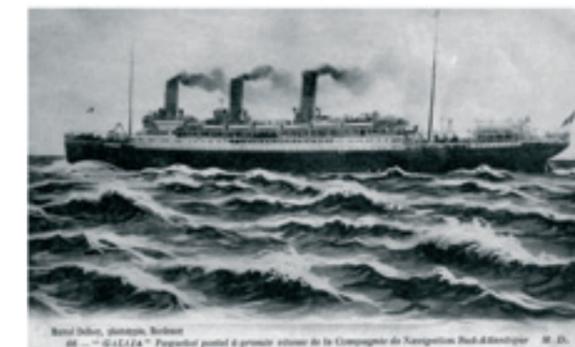
Les territoriaux étaient constitués par les réservistes des classes anciennes. A bord de ce bateau, en route vers le front d'Orient pour rejoindre l'armée de Babel enlisée à Salonique où les épidémies tuaient autant que les balles, se trouvaient des voisins ou presque ; JACQUEMARD Armand de la Villotte, Elie BORNAT de Saint-Maurice-le-Viel qui survécut au naufrage et d'autres du canton.

Léopold est le plus âgé des Merrillons morts lors de la grande guerre.

Léopold est le grand-père de Louis VIEL.



Léopold VIEL  
(Archives Huguette VIEL)



Le Gallia parti de Toulon, gros navire de près de 15000 tonnes, transportait 2000 soldats français et serbes. Il était commandé par le lieutenant de vaisseau KERBOUL. Le Gallia est coulé par la torpille d'un sous-marin allemand U35 le 4 octobre 1916

# Etat civil 2016

*Nos joies et nos peines...*

## NAISSANCES

**Lou BOUREAUX**, née le 29 juin 2016  
de Kévin BOUREAUX et Chloé ROZE  
27A, Le Chêne

## MARIAGES

Aucun cette année

## DÉCÈS

### Hervé LE ROUX

Décédé le 9 décembre 2015 à Auxerre  
Né le 15 avril 1913 à Plonevez-du-Faou



### Monique BONNEL née BLONDEAU

Décédée le 24 décembre 2015 à Dijon  
Née le 18 septembre 1945 à Dole



### Michel JOLIBOIS

Décédé le 16 janvier 2016 à Auxerre  
Né le 22 mars 1924 à Merry



### Robert TISSIER

Décédé le 2 février 2016 à Auxerre  
Né le 6 mai 1929 à Merry



### Suzette BRECHOT née VINCENT

Décédée le 21 février 2016 à Toucy  
Née le 4 septembre 1929 à Merry



### Jean-Pierre JOLIVET

Décédé le 23 février 2016 à Merry  
Né le 2 janvier 1950 à Merry



### Henriette MARTIN

Décédée le 15 mars 2016 à Paris 18<sup>e</sup>  
Née le 30 janvier 1928 à Merry



### Pierre BOURIOT

Décédé le 16 mars 2016 à Auxerre  
Né le 31 mars 1928 à Arcueil



### Danielle PERREAU née GUILLAUMEAU

Décédée le 25 avril 2016 à Auxerre  
Née le 5 février 1944 à Laroche



### Marcelle HURAND née JOLY

Décédée le 24 mai 2016 à Sens  
Née le 21 mai 1916 à Merry



### Maurice PETIT

Décédé le 6 juillet 2016 à Auxerre  
Né le 9 mai 1929 à Avallon



### René CARANGEOT

Décédé le 21 novembre 2016 à Eglény  
Né le 28 mars 1923 à Paris



## MERRY A PERDU SES DEUX CENTENAIRES

**M. Hervé LE ROUX** est décédé le 9 décembre 2015 à l'âge de 102 ans.

Hervé et son épouse Raymonde arrivèrent à Merry en 1962 après avoir fait l'acquisition d'une maison. Venu de sa Bretagne natale dans la capitale, Hervé s'engagea 5 ans dans les pompiers de Paris. Par la suite, il entra à la RATP en 1936 comme chauffeur de bus. En 1966, le coupe s'installa définitivement au Chêne pour y passer une retraite paisible. Hervé était un bon vivant, volontiers enjoué et toujours plein d'entrain.

**Mme Marcelle JOLY** est décédée le 24 mai 2016 à l'âge de 100 ans, trois jours seulement après son anniversaire.

Merrillone de souche, fille de charpentier, mariée avec un maréchal-ferrant, Lucien HURAND, elle vécut toute sa vie dans sa maison natale, rue de Saint-Aubin.

En dernier, elle dut quitter cette maison pour finir paisiblement ses jours auprès de ses deux filles. Avenante, d'humeur égale, Marcelle avait une excellente mémoire et c'était un bonheur d'évoquer avec elle la vie d'autrefois à Merry et ses habitants. Avec Marcelle, c'est la mémoire d'un village qui s'est envolée.

## NOUVEAUX ARRIVANTS 2016

M. et Mme **BERTHIER** François, 1 rue de Guervin

*Ex maison Louis*

M. et Mme **ROZPEDEK** Emmanuel, Les Naudins

*Ex maison Baulard*

M. et Mme **CHARVET** Frédéric, 2 rue de Saint-Aubin

*Ex maison Prévost R.*

M. et Mme **VANNIER** Thierry, 3 rue de Bagin

*Ex maison Mopin*

M. **GAGEAT** Cyril et Mme **DUTERTRE** Eléonore, 11 rue du Verger Bouquet

*Ex maison Prieto*

M. **CHEVALIER** Benjamin et Mme **PEDREZ** Héroïse, 6 les Noues

*Ex maison Boré*

M. **LACROIX** Stéphane et M. **HEBERT** Frantz, 1 rue d'Eglény

*Ex maison Boistard*



Photos Sandrine Roux

## RENSEIGNEMENTS UTILES

### SECRETARIAT DE MAIRIE

HEURES D'OUVERTURE  
AU PUBLIC

Lundi : de 15 h à 17 h  
Vendredi : de 15 h à 17 h

Si ces horaires sont incompatibles avec  
votre travail, prendre un rendez-vous

### CABINET MEDICAL

*Médecin généraliste*

**PINAS Thierry : 03 86 73 02 92**

### MAIRIE

Téléphone mairie : 03 86 73 64 66  
Adresse e-mail : [mairie.merry@wanadoo.fr](mailto:mairie.merry@wanadoo.fr)



### ALERTER

|             |           |
|-------------|-----------|
| SAMU        | <b>15</b> |
| GENDARMERIE | <b>17</b> |
| POMPIERS    | <b>18</b> |

## NOS ARTISANS



**ComMunICATIOn  
GRaPhIQue**

**03.86.73.03.32 / 06.73.39.96.62**

**[www.patrix-communication-graphique.com](http://www.patrix-communication-graphique.com)**

### ARTISAN MAÇON

**M. LAZZARI**

**RÉNOVATION**

**COUVERTURE**

**CARRELAGE**

**AMÉNAGEMENT DE COMBLES**

**Tél./Fax : 03 86 73 66 38**

**6, rue des Huchons - 89110 MERRY la VALLÉE**

SIRET 428 688 741 00019 - APE 432V

**DR Multi  
Services  
Rural** 

*.Création et entretien de parcs et jardins. Clôtures  
Abattage et élagage à risque. Préparation de sols  
Taille de haies et de fruitiers  
Tondobroyage. Gyrobroyage. Traitement / herbicide.  
Engazonnement. Scarification*

**Le Cros - 89110 MERRY - LA - VALLÉE**

**Tél./Fax: 03 86 73 03 57**

siren : 413 421 819 RM 890